

Le texte qui suit, produit par le Conseil d'Administration de la CONVERGENCE NATIONALE DES COLLECTIFS DE DEFENSE ET DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS, à laquelle adhère le SNCA e.i.L. Convergence, a été modifié dans sa forme (ponctuation, rectification de fautes de frappe, disposition des paragraphes, ...) mais pas dans sa rédaction ni son fond auquel souscrit la direction nationale du SNCA e.i.L. Convergence. Toutefois, les notes de bas de pages sont dues à la seule initiative du SNCA e.i.L. Convergence.

Compte Rendu du Conseil d'Administration du vendredi 11 janvier 2013

Le CA s'est réuni, 3 rue du Château d'Eau, salle Jean Jaurès, de 18h 15 à 21h30, tel qu'il avait été envisagé de le faire dès notre AG des 30 novembre et 1^{er} décembre 2012 puisque, à ce moment-là, nous avons pensé opportun de faire le lien avec une présence de La Convergence à la Rencontre nationale du Collectif pour un Audit Citoyen de la Dette (Collectif dont nous sommes partie prenante) programmée pour le 12 janvier)

Etaient présents :

Nathalie Ovion, Michel Jallamion, Jean-Claude Chailley, Evelyne Parrot, Janine Vaux, Georges Dussert, Jo Cavallo, Hélène Derrien, Bernard Defaix

Excusés :

Bernard Teper, Patrick Hallinger, Francis Guissard Pierrette Bidon Pierre Court-Salies

Ordre du jour:

- En lien avec les objectifs formulés par l'Assemblée Générale, le fonctionnement du CA et la répartition des responsabilités en son sein ;
- Le calendrier des prochains mois.

Nous avons donc travaillé à partir du rappel de ce qui a été décidé à l'AG en terme d'objectifs, dans le cadre général d'une volonté de redynamiser l'activité de La Convergence et de retrouver une assise plus large à partir des Collectifs « locaux » et de leur travail de terrain. Il nous faut davantage **aider à ce que des initiatives se mettent en place, établir des liaisons, construire des convergences et concrétiser par des actions rassembleuses.**

C'est ce qui a conduit l'AG à décider que ce travail serait mené sur un axe d'activités d'éducation populaire **avec une double face :**

- **externe** sous la forme d'initiatives publiques d'information/formation, de réunions-débats
- **interne** avec approfondissement des grandes questions relatives au rôle et fonctionnement des services publics.

Jo Cavallo a émis une proposition qui nous a semblé intéressante et importante : mettre en place, avec les Collectifs, **des travaux thématiques concernant tel ou tel secteur d'activité relevant selon nous du Service Public et des politiques publiques d'intérêt général.**

La discussion a dégagé **3 niveaux nécessaires d'activités**, avec, bien sûr, des passerelles à établir.

L'un, à caractère « général », **lié fortement à l'actualité nationale et européenne**, et qui est centré **sur la lutte contre les politiques d'austérité** menées pratiquement partout et notamment au sein de l'Union Européenne. A ce sujet, nous sommes revenus sur un thème constamment souligné durant l'AG :

il est impératif de re-montrer concrètement l'importance du rôle des services publics et les enjeux qui s'y rattachent, en matière de réponses à la crise actuelle, de politiques d'intérêt général capables d'apporter des solutions aux intolérables situations de chômage, de précarité, de pauvreté qui s'abattent sur les populations et notamment les femmes, les jeunes et les personnes âgées.

La question de la régression sociale en Europe est omniprésente avec notamment les mesures dites « de compétitivité » et les manipulations médiatiques auxquelles elles donnent lieu tous les jours dans notre pays, en lien notamment avec l'accord déplorable signé entre le patronat et des syndicats dont la représentativité additionnée reste minoritaire, et qui constitue, dans ses grandes lignes, un recul historique en matière de droits des salariés et de la flexibilité tant désirée par le MEDEF*. Il faut continuer la mobilisation là-dessus, en direction en particulier des parlementaires puisque cet accord doit faire l'objet d'un débat.

Mais aussi le retour en force, souligné par Jean-Claude Chailley, de la question des retraites et de la protection sociale.

Et, tout aussi cruciale, la poursuite de la réforme de l'Etat et la préparation pour 2013 de l'acte 3 de la décentralisation, dans lequel les grandes tendances privilégiant les pouvoirs régionaux et la métropolisation technocratique, semblent malheureusement tenir la corde.**

Il s'agit bien, sur ce niveau, de porter, du point de vue des usagers-citoyens, l'Exigence de Service Public pour l'accès de toutes et tous aux Droits Fondamentaux, pour la reconnaissance des Biens Communs, de continuer à rassembler, à élargir bien au-delà des cercles militants la co-élaboration et l'installation d'outils solides au service de la mobilisation sociale, pour d'autres choix de société garantissant des avancées significatives de la démocratie.

L'autre niveau, donc, est constitué par le travail à reprendre sur la conception même du service public dans ses déclinaisons concrètes concernant telle ou telle activité.

La discussion a insisté sur le fait qu'il s'agit moins d'aborder cela avec une approche valorisant l'expertise et le savoir théorique autoproclamé, que de mettre en commun les expériences construites à partir des pratiques, l'expression réfléchie et débattue des besoins, et de pousser les échanges sur les choix à opérer, les créations à expérimenter en matière de services refondés ou carrément nouveaux et de leur appropriation par les citoyen-ne-s.

Nous avons un travail précis et exigeant à reprendre sur « les services publics » que nous voulons, les modes et les niveaux de gestion. **Ce travail doit et peut être l'occasion de revitaliser la mise en synergie des forces associatives, syndicales et politiques sur ce qui nous paraît exigible et incontournable en matière de service** concernant aussi bien le téléphone que le courrier, les transports en commun notamment ferroviaires, la santé, le logement, l'énergie, l'éducation, la recherche, le crédit, l'aide à la personne de la naissance à la mort,...

Je*** partage tout à fait le point de vue de Patrick Hallinger dans une note récente, postérieure au CA auquel il n'a pu participer, **que notre démarche doit apparaître dans sa spécificité : quels services publics les citoyen-ne-s veulent-ils ?** Au regard des droits et du plein usage et contrôle des Biens Communs. (cette démarche inclut forcément, pour se structurer démocratiquement, un travail en commun avec les salarié-e-s et les mandaté-e-s politiques élu-e-s, travail en commun dont il faut se garder de gommer *a priori* les contradictions et les complexités, y compris quand elles peuvent être source de tensions mais pour dépasser celles-ci. L'efficacité des services et leur gestion démocratique passent par là, selon nous !)

Enfin, un troisième niveau a été pointé, et d'une nécessité non moins forte : l'activité pour améliorer la structuration de l'organisation, la rendre plus collective, plus réactive, plus ambitieuse **dans l'élargissement de notre assise de collectifs locaux et aussi dans la recherche des moyens pour atteindre les objectifs** (moyens financiers évidemment, mais aussi « humains », avec une diversité accrue des liaisons établies).

Là, comme ailleurs, « qui n'avance pas, recule » et il nous faut stopper la phase de rétrécissement actuelle et revitaliser les Collectifs. S'ils sont trop peu nombreux à rassembler sur le terrain pour la promotion des Services Publics, la Convergence n'a plus de raison d'être.****

D'où la nécessité réaffirmée lors de ce CA d'avancer dans la tâche de référencement de l'activité des Collectifs, de *listing* de citoyen-ne-s engagé-e-s à des titres divers dans l'exigence de service public, et aussi de mieux nourrir « infos-convergences » de leurs expériences.

D'où, également, l'idée en germe d'une rencontre nationale de travail rassemblant tous les collectifs engagés sur la promotion, la refondation démocratique et le développement des services publics, qui pourrait se tenir sur 3 demies journées

Chacun-e le comprendra à la lumière de ce qui précède : la tâche est importante ! Elle reflète des besoins « objectifs », « réalistes » dont le volume est impressionnant.

Cela exige beaucoup de volonté et aussi de la lucidité sur l'acceptation raisonnée que tout ne peut se traiter en même temps ! C'est pourquoi nous avons besoin de tout le monde et de toutes celles et ceux qui conservent la conviction que le service public, efficace et démocratisé est une richesse, indispensable pour toute politique visant le progrès écologique et social, la liberté, l'égalité, la fraternité, et donc la laïcité*** et la paix.**

Ceci veut dire très clairement des noms et des responsabilités partagées et, dans le temps imparti à ce CA, nous ne nous en sommes pas sortis !

Et donc ce CR doit aussi servir à avancer, en particulier sur la structuration et le fonctionnement.

En le rédigeant et donc en prenant un certain recul, il me semble que nous avons intérêt à ne pas nous laisser trop enfermer dans la logique administrative de l'association loi 1901*****, au bénéfice d'une structuration la plus collégiale possible de l'activité du CA. **Cela est acté, et de façon très claire ; mais, pour autant, cela laisse entière la question à laquelle nous devons, de par la loi, répondre « qui, dans le CA est candidat pour assumer nominativement la fonction de président et celle de trésorier ? »**

Cette question aurait dû être posée plus clairement en amont de la réunion du CA, à l'ensemble de ses membres, voire à l'ensemble des Collectifs constituant l'association (une telle interpellation concernant la candidature n'apparaît pas incompatible avec le respect de la règle très claire figurant dans nos statuts, le président est élu par le CA).

Nous posons donc aujourd'hui, avec ce CR, cette question, incontournable pour toute association régie par la loi 1901, **en soulignant la réaffirmation par le CA qu'il n'y a aucune limitation, de quelque nature que ce soit, à une déclaration de candidature (si ce n'est celle d'appartenir à un collectif adhérent à la Convergence, puisque celle-ci, pour l'instant, ne prévoit pas dans ses statuts, d'adhésions individuelles alors que ce peut être le cas pour certains collectifs « locaux »)**

Il appartiendra donc au prochain CA (téléphonique ou physique) de délibérer- voter sur le sujet à partir des candidatures enregistrées en réponse à la question.

Il semble à l'issue du CA que Michel Jallamion soit candidat mais je lui laisse le soin de confirmer, tout comme est sollicitée une confirmation de Pierrette Bidon et Francis Guissard pour assurer la tenue de la trésorerie

Pour le secrétariat, compte tenu du déroulement du CA (à mes yeux positif à bien des égards !) et de la situation, j'ai pris l'engagement de rédiger le CR dans les 72 h à partir du dimanche 13 et l'engagement est tenu. Je suis candidat pour ce genre de tâche à la condition expresse qu'il y ait un groupe secrétariat, donc il nous faut d'autres noms sur ce point.

Compte tenu de ce qui a été réaffirmé en AG et lors de ce dernier CA sur la nécessité de concevoir celui-ci comme un réel collectif d'animation avec constitution de groupes responsables de l'avancée des tâches à accomplir, il y a donc, au-delà de la question à régler de la présidence, trésorerie et secrétariat, 2 groupes à former en fonction des axes d'activités exposés ci-dessus.

Pour le groupe « travail avec les collectifs autour du thème « quels services publics voulons-nous » en matière de...(éducation, recherche, transports, etc.) sont déjà inscrits, sauf

erreur de ma part, donc confirmation nécessaire, JO Cavallo , Bernard Defaix, Jean-Claude Chailley, Hélène Derrien, - secteur santé

Pour le groupe « le Service Public comme un des éléments centraux de l'alternative aux politiques libérales » et la liaison avec le mouvement social contre l' austérité, Michel Jallamion, Janine Vaux (?)... ce groupe, qui doit s'étoffer, a, en particulier dans la période, à concrétiser l'objectif d'une rencontre avec le CAC, avec le collectif pour un pôle public financier et pour les Droits. Il doit aussi animer la réflexion sur l'activité et les convergences à déployer pour avancer vers une initiative nationale dans la période du printemps 2013 (Avri-l-Mai) mettant en avant le service public dans la lutte contre l'austérité.

Vous pouvez, pour votre inscription à tel ou tel groupe, vous adresser à Evelyne Parrot, Bernard Defaix, Patrick Hallinger

J'allais oublier, alors que cette activité a été évoquée et son importance soulignée, l'activité communication notamment autour d' « Infos Convergence » et aussi infos contacts et le site.

Activité portée par un trop petit nombre dont Michel Jallamion, Evelyne Parrot, Patrick Hallinger, Christian N'Guyen.

Comme il est écrit ci-dessus, on ne résoudra pas tout, tout de suite, et ce topo est bien assez long ! Dommage, car il serait essentiel d'établir la liste des tout prochains rendez-vous sociaux qui nous touchent très directement et sur lesquels des échanges ont déjà commencé.

J'ai notamment en tête le 29 janvier avec la grève à la Banque de France et la participation explicite au soutien sollicitée par le « Collectif polpubfin ».

La journée de grève et d'action dans la Fonction Publique du 31 janvier. A ce propos il serait bien de voir qui rédige rapidement un communiqué de la Convergence pour appeler à la réussite du 31 (pour ce qui me concerne je ne peux assurer cela).

Il y a déjà des échanges pour essayer d'avoir un stand-contacts Convergences Services Publics sur le parcours de la manif parisienne suite à la proposition de Nathalie Ovion en réaction à la sollicitation de Convergence Nationale Rail. Il faut poursuivre cela.

Il faut y ajouter tout ce qui se prépare au niveau européen et que, d'ores et déjà, il faut avoir en tête. Jean-Claude peut sans doute assez aisément nous dresser une liste

A bientôt, amicalement.

** Le SNCA e.i.L. Convergence quoique ne faisant pas partie du CA de La Convergence Nationale souscrit, encore plus que pour l'ensemble du texte, à ce paragraphe.*

*** A quand une évaluation objective de la décentralisation et de la régio-territorialisation ?*

**** Bernard DEFAIX, qui tient la plume, à l'origine de La Convergence Nationale et auquel le SNCA e.i.L. Convergence rend hommage.*

***** Halte là ! Certes, l'emprise de la Convergence Nationale sur le terrain, par l'intermédiaire de ses Collectifs pour la Défense et le Développement des Services Publics doit s'étendre ; mais il ne faut pas oublier que la vocation de la Convergence est aussi d'être un outil de réflexion et de proposition d'actions mis à la disposition des forces démocratiques et de la Républiques là où et quand elles surgissent/ surgiront pour faire advenir, dans toutes ses composantes, plus de justice sociale.*

****** Laïcité : le laïos, le peuple, le populaire !*

****** Loi 1901 : tous les bonheurs ... mais aussi toutes les corruptions ! Il faut faire de la loi sur les associations une loi de service public.*